



Durée de la formation ?

2 jours – soit 14 heures.

À qui s'adresse cette formation ?

Aux commerciaux, technico-commerciaux, gestionnaires, chargés d'études, responsables de produit ou de marché en assurance collective, dans les organismes assureurs ou sociétés de courtage, aux consultants et auditeurs.

Pour obtenir quoi ?

Apprendre et maîtriser les bases juridiques, fiscales et sociales de la protection sociale complémentaire des salariés en entreprise afin de mieux analyser et développer les contrats d'assurance correspondants.

Quels objectifs pédagogiques ?

Maîtriser les différents systèmes de protection sociale institués dans une entreprise.

Analyser et distinguer les règles juridiques sociales, fiscales et assurancielles qui s'appliquent.

Renforcer leurs compétences sur l'environnement juridique des contrats d'assurance correspondants.

Quelles méthodes mobilisées ?

La formation se déroule via une revue très complète donnant une large vision des principes et des textes juridiques, sociaux et fiscaux qui régissent la protection sociale complémentaire.

Quels sont les prérequis ?

Aucun.

Quelles modalités d'évaluation ?

Une évaluation des acquis des objectifs sera réalisée durant la formation.

Qui anime cette formation ?

Isabelle HADOUX VALLIER,

Expert en Protection sociale, rémunérations et assurance depuis 1995, tout d'abord chez un assureur, puis en tant qu'Avocat, aujourd'hui chez August Debouzy, elle conseille et accompagne employeurs, branches professionnelles et acteurs de la protection sociale complémentaire dans ces domaines.



01 44 51 04 00
info@caritat.fr

Qu'en disent les stagiaires ?

« Programme intense et clair. Formateur intéressant de par son interactivité et son expérience chargée d'anecdotes. »

SA, Chargée d'études actuarielles - AG2R LA MONDIALE

« Formateur intéressant plus support très bien fait et complet. Bonne idée d'avoir mis les textes juridiques dans les clés USB. »

EF, Actuaire certifié et Responsable Actuariat - CAISSE NATIONALE VIEILLESSE DES PROFESSIONS LIBÉRALES

« Formation très dense, bien pensée et bien exposée. »

SC, Commercial Entreprises - Groupe AGRICA

La formation en pratique...

Quand et où ?

19 et 20 septembre 2024

9 h 00 - 12 h 30 et 14 h 00 - 17 h 30

En distanciel, via l'application TEAMS

Combien ça coûte ?

1 650 € HT + TVA 20%, soit 1 980 € TTC.

Les frais de participation couvrent les journées de formation, la documentation complète.

Cette formation est proposée en partenariat avec  AUGUST DEBOUZY